

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 9 janvier 2017**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce neuvième jour du mois de janvier deux mille dix-sept, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) :  
Madame Donatha Lajoie, Conseillère  
Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère  
Monsieur Alexandre Girard, Conseiller  
Madame Nicole Boudreault Côté, Conseillère  
Madame Isabelle Vézina, Conseillère  
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller

Absent (s) :

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur la Mairesse Madame Mélissa Girard, il a été adopté ce qui suit :

**1 – MOMENT DE RÉFLEXION**

Mme Mélissa Girard, Mairesse, invite l'assemblée à un moment de réflexion.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

La Mairesse constate la présence de six (6) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des procès-verbaux du 5 et du 15 décembre 2016;
5. Demande de subvention pour Emploi étudiant été 2017;
6. Augmentation 2017 pour les employés sans contrat;
7. Tournoi de hockey mousse 2017;
8. Renouvellement de l'adhésion à Tourisme Charlevoix pour 2017;
9. Modification du contrat de déneigement pour ajouter une partie de la rue du Jardin;
10. Demande de dérogation mineure pour un terrain situé sur une partie du lot 203;
11. Renouvellement de l'entente pour les mâchoires de vie avec la ville de Clermont;
12. Renouvellement de la publicité dans le feuillet paroissial pour 2017;
13. Demande de subvention pour discrétionnaire;
14. Demande de commandite du Centre-Femmes aux Plurielles;
15. Signature du contrat avec le responsable de la patinoire pour l'hiver 2016-2017;
16. Demande de travaux communautaires à effectuer à la municipalité;
17. Demande de révision du dossier CSST #502602204;

18. Adoption des dépenses pour les travaux effectués aux bassins;
19. Varia;
20. Comptes à ratifier décembre 2016;
21. Comptes à payer décembre 2016;
22. Salaires du mois de décembre 2016;
23. Rapport de la mairesse et des conseillers;
24. Période de questions allouée aux contribuables;
25. Levée de l'assemblée.

#### RÉSOLUTION 2017-01-3375

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Madame la Mairesse et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

#### **4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5 ET 15 DÉCEMBRE 2016**

#### RÉSOLUTION 2017-01-3376

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE les procès-verbaux du 5 et 15 décembre 2016 soient, par la présente, adoptés tels que rédigés et produits aux membres de ce Conseil.

#### **5- DEMANDE DE SUBVENTION POUR EMPLOI ÉTUDIANT ÉTÉ 2017**

#### RÉSOLUTION 2017-01-3377

CONSIDÉRANT la date limite du 20 janvier 2017 pour déposer une demande d'emplois étudiants;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QU'une demande soit déposée au gouvernement concerné afin d'obtenir une subvention salariale pour deux emplois étudiants pour le terrain de jeux et un pour les sports, loisirs et culture pour l'année 2017 pour une période de huit (8) semaines à 40 heures par semaine.

QUE la différence du taux horaire qui n'est pas remboursable par le projet soit absorbée par la municipalité;

QUE la directrice générale soit dûment autorisée à signer tous les documents reliés à cette demande.

#### **6 – AUGMENTATION 2017 POUR LES EMPLOYÉS SANS CONTRAT**

#### RÉSOLUTION 2017-01-3378

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE les employés sans convention collective soient augmentés de 2,5% à compter du 1er janvier 2017.

## **7 – TOURNOI DE HOCKEY MOUSSE 2017**

### **RÉSOLUTION 2017-01-3379**

CONSIDÉRANT que l'Organisation de Parents Participatifs (OPP) a décidé de ne pas prendre en charge le tournoi de hockey mousse en 2017;

CONSIDÉRANT l'obligation de faire la demande d'un permis de réunion pour vendre de l'alcool pour ce tournoi si un tournoi a lieu;

CONSIDÉRANT que la municipalité est prête à laisser un autre organisme sans but lucratif s'occuper du tournoi de hockey mousse;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents;

DE RENOUELER l'offre aux organismes de la municipalité intéressés à prendre en charge le tournoi de hockey mousse pour 2017.

DE NOMMER la conseillère Mme Nicole Boudreault Côté et le directeur général adjoint M. Benoît Côté responsables pour la demande du permis et autres formalités administratives si un tournoi a lieu à l'hiver 2017.

## **8 – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À TOURISME CHARLEVOIX POUR 2017**

### **RÉSOLUTION 2017-01-3380**

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement à l'association touristique de Charlevoix;

CONSIDÉRANT QUE le coût par habitant est demeuré le même qu'en 2016 soit 3,42\$ par habitant;

CONSIDÉRANT qu'il y a 840 habitants à Notre-Dame-des-Monts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts renouvelle son adhésion pour l'année 2017 à l'Association touristique de Charlevoix;

QUE le paiement de la cotisation annuelle soit fait au montant de 2 872,80\$ plus les taxes applicables pour l'année 2017 soit 3,42\$ par habitant, que cette dépense fait partie du budget 2017 et que le paiement sera effectué en janvier 2017.

## **9 – MODIFICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR AJOUTER UNE PARTIE DE LA RUE DU JARDIN**

### **RÉSOLUTION 2017-01-3381**

CONSIDÉRANT que la rue du jardin a été entièrement terminée en 2016;

CONSIDÉRANT une distance approximative de 200 mètres supplémentaires que l'entrepreneur doit entretenir;

CONSIDÉRANT que cette distance supplémentaire n'est pas incluse dans le contrat;

CONSIDÉRANT un prix de 2 674,83\$ du kilomètre selon le contrat en vigueur;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER de payer un montant de 534,97\$ pour l'entretien de 200 mètres supplémentaires de routes dans la rue du Jardin à l'entrepreneur DA-RE-L et d'autoriser le paiement.

**10 – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR UN TERRAIN SITUÉ SUR UNE PARTIE DU LOT 203**

**RÉSOLUTION 2017-01-3382**

CONSIDÉRANT une demande de dérogation mineure pour un terrain situé sur une partie du lot 203 dans le rang Ste-Christine;

CONSIDÉRANT que la dérogation mineure vise à réputer conforme un lot ayant une superficie de 3 760 mètres carrés alors que la superficie minimale exigée pour un lot dans la zone AH (ilot de consolidation) du Règlement de zonage numéro 228-35 est de 4 000 mètres carrés;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents;

D'ACCEPTER la recommandation du comité consultatif d'urbanisme pour la dérogation mineure du terrain situé sur une partie du lot 203 dans le rang Ste-Christine.

**11 – RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE POUR LES MÂCHOIRES DE VIE AVEC LA VILLE DE CLERMONT**

**RÉSOLUTION 2017-01-3383**

CONSIDÉRANT que l'entente pour les mâchoires de vie est échue depuis le 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT que cette entente permet à la municipalité de profiter de cet équipement en cas de besoin moyennant un coût annuel forfaitaire;

CONSIDÉRANT que cette entente regroupe la ville de Clermont et les municipalités de Notre-Dame-des-Monts et de Saint-Aimé-des-Lacs;

CONSIDÉRANT qu'un seul pompier de la municipalité possède la formation appropriée pour utiliser les mâchoires de vie;

CONSIDÉRANT un coût annuel de 800\$ et une durée de 6 ans pour la proposition d'entente reçue de la ville de Clermont;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents;

D'AUTORISER la mairesse Mme Mélissa Girard et la directrice générale Marcelle Pedneault à signer l'entente de 6 ans pour les mâchoires de vie et de faire parvenir une copie signée à la ville de Clermont. Exceptionnellement, le coût pour l'année 2017 sera de 550\$ mais de 800\$ pour chacune des 5 dernières années de l'entente.

**12 – RENOUVELLEMENT DE LA PUBLICITÉ DANS LE FEUILLET PAROISSIAL POUR 2017**

**RÉSOLUTION 2017-01-3384**

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l'annonce publicitaire dans le feuillet Paroissial;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement aide la Fabrique de la municipalité à obtenir le Feuillet Paroissial gratuitement;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 149,46\$ taxes incluses pour un espace publicitaire dans le Feuillet Paroissial pendant 52 semaines.

### **13 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR DISCRÉTIONNAIRE**

#### **RÉSOLUTION 2017-01-3385**

CONSIDÉRANT QUE nos chemins municipaux ont besoin d'être entretenus chaque année;

CONSIDÉRANT QU'année après année, les chemins se détériorent et ont besoin d'être entretenus afin de les garder sécuritaires pour les automobilistes ainsi que pour les citoyens de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et Conseillères présents :

QUE le conseil municipal demande à madame Caroline Simard, Députée de Charlevoix, une aide financière discrétionnaire de 25 000\$ pour l'entretien de nos chemins municipaux.

### **14 – DEMANDE DE COMMANDITE DU CENTRE-FEMMES AUX PLURIELLES**

#### **RÉSOLUTION 2017-01-3386**

CONSIDÉRANT une demande du Centre-Femmes aux Plurielles pour la 8<sup>e</sup> soirée bénéfice qui aura lieu le 4 février prochain à l'Hôtel au Petit Berger;

CONSIDÉRANT un plan de commandite offrant diverses formes de visibilité en fonction du don effectué à l'organisme;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE REFUSER la demande parce qu'elle ne correspond pas à la politique de don de la municipalité.

### **15 – SIGNATURE DU CONTRAT AVEC LE RESPONSABLE DE LA PATINOIRE HIVER 2016-2017**

#### **RÉSOLUTION 2017-01-3387**

CONSIDÉRANT qu'un citoyen de la municipalité s'est porté volontaire pour l'entretien de la patinoire;

CONSIDÉRANT qu'une entente doit être signée avec la personne intéressée afin de préciser les tâches et responsabilités de cette personne;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la mairesse Mme Mélissa Girard et la directrice générale Mme Marcelle Pedneault à signer l'entente avec le responsable de la patinoire pour l'hiver 2016-2017 M. Patrice Lapointe-Lavoie.

**16 – DEMANDE DE TRAVAUX COMMUNAUTAIRES À EFFECTUER À  
LA MUNICIPALITÉ**

**RÉSOLUTION 2017-01-3388**

CONSIDÉRANT une demande d'un citoyen adressée à la municipalité pour des travaux communautaires;

CONSIDÉRANT qu'il y a du travail à faire cet hiver notamment du déneigement;  
IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER la demande de travaux communautaires. Aucun salaire ne sera versé pour les heures effectuées.

**17 – DEMANDE DE RÉVISION DU DOSSIER CSST #502602204**

**RÉSOLUTION 2017-01-3389**

CONSIDÉRANT un avis reçu de Médial Services-Conseils-SST concernant une demande de révision pour le dossier #502602204;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE CONTESTER la décision d'admissibilité rendue par la CSST le 17 novembre 2016 dans le dossier #502602204.

**18 – ADOPTION DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EFFECTUÉS AUX  
BASSINS**

**RÉSOLUTION 2017-01-3390**

CONSIDÉRANT certains travaux effectués aux bassins pendant la période des fêtes;

CONSIDÉRANT que de la main d'œuvre supplémentaire a été nécessaire pour effectuer ces travaux;

CONSIDÉRANT une facture au montant de 798,40\$ de la compagnie Lou-Tec pour la location d'une pompe de 4 pouces et de longueur de tuyau de raccord pour une semaine;

CONSIDÉRANT une dépense de 316,93\$ en essence pour la génératrice et les pompes;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER les dépenses effectuées jusqu'au 31 décembre 2016 aux bassins et d'autoriser le paiement de ses dépenses à même le surplus accumulé pour le réseau d'égouts au 31 décembre 2016.

**19 – VARIA**

## **20 – COMPTES À RATIFIER DE DÉCEMBRE 2016**

### **RÉSOLUTION 2017-01-3391**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration janvier 2017:	14 741,46 \$
Eau potable :	<u>628,77 \$</u>
Total:	15 370,23 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1818-1822-1823-1824-1833-1834-1835-1836.

## **21 – COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2016**

### **RÉSOLUTION 2017-01-3392**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de décembre 2016 au montant de 35 238,85 \$;

Fonds d'administration pour décembre 2016:	26 354,24\$
Eau potable pour décembre 2016:	323,50\$
Étangs non aéré pour décembre 2016 :	<u>8 561,11\$</u>
TOTAL décembre 2016 :	35 238,85\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2016 au montant de et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 35 238,85\$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

## **22 – SALAIRES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2016**

### **RÉSOLUTION 2017-01-3393**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois décembre 2016 au montant de 11 487,86 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de décembre 2016 au montant de 11 487,86 \$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉRO 1819-1820-1825-1826-1827-1828-1829-1830-1831-1832.

**23 – RAPPORT DE LA MAIRESSE, DES CONSEILLERS ET DES  
CONSEILLÈRES**

La Mairesse et les conseillers (ères) font leur rapport.

**24 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

**25 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 2017-01-3394**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 19 heures 30 minutes.

---

Mélissa Girard  
Mairesse

---

Benoît Côté  
Directeur général adjoint

La mairesse déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 6 février 2017.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.